

croient ne voient pas assez loin, ils ne songent pas à toute l'activité que permet d'entrevoir l'énorme réservoir de pétrole qui existe non seulement en Colombie-Britannique et en Alberta mais dans le grand Nord. Il se pourrait fort bien que plusieurs pipe-lines servent plus tard au transport du pétrole et du gaz.

Un pipe-line fonctionnait tout au nord de la Colombie-Britannique, transportant le pétrole de Norman-Wells au littoral du Pacifique. Il existe à Norman-Wells, dans les territoires du Nord-Ouest, un vaste réservoir de pétrole qui pourrait être amené au littoral du Pacifique. Des explorations récentes démontrent que le gisement pétrolifère s'étend de la vallée Turner vers le nord sur une distance de 1,000 milles. C'est le plus grand réservoir de pétrole au monde. Et certains députés affirment qu'il n'y aura jamais plus qu'un seul petit pipe-line jusqu'au littoral du Pacifique. C'est ridicule.

Je répète, l'établissement de routes et de chemins de fer est de la plus haute importance pour la circonscription que je représente. Si les députés appuient avec autant d'enthousiasme l'établissement d'un chemin de fer jusqu'au littoral du Pacifique, je les défie de se lever...

M. Green: Je m'explique sur un fait personnel. Le député de Fraser-Valley (M. Cruickshank), celui de Coast-Capilano (M. Sinclair) et moi-même avons préconisé l'établissement d'un chemin de fer dans la région de rivière de la Paix bien avant que le député de Cariboo (M. Murray) ait été élu à la Chambre.

M. Murray (Cariboo): J'ai demandé moi-même l'établissement de ce chemin de fer à la commission royale sur les transports, en 1950. Il y a une foule de renseignements sur le commerce du pétrole qu'on ne donne pas à la Chambre. Je ne suis pas un spécialiste en pétrole, mais je sais que, durant trente-cinq ans, nous en avons importé des États-Unis à Burrard-Inlet, Vancouver, et personne n'a semblé s'en plaindre beaucoup. Si nous n'avions pas obtenu de pétrole des États-Unis, il nous aurait été impossible de faire marcher nos automobiles ou nos moteurs diesel en Colombie-Britannique. Pendant trente-cinq ans, notre pétrole venait soit de la Californie soit du Pérou. Des bateaux-citernes le transportaient aux ports de la côte ouest et nous étions très heureux d'en obtenir. La Colombie-Britannique est l'un des plus importants marchés qui soient, pour le pétrole.

M. Cruickshank: Alors pourquoi exporter le nôtre?

M. Murray (Cariboo): Aussi, je dis que nous ne devrions pas parler des Américains avec amertume, et je crois qu'il est temps de consi-

[M. Murray (Cariboo).]

dérer tous ces facteurs avec impartialité. Je puis vous donner un petit renseignement personnel à l'égard d'un fait qui a tourné à mon avantage; il a trait au commerce de pétrole. Quand j'ai quitté l'Ontario pour aller en Colombie-Britannique, j'ai naturellement vu les possibilités de ce nouveau pays. Je suis devenu concessionnaire d'un homestead dans les terres de la Couronne, à vingt mille en dehors de la ville de Vancouver. Il y avait évidemment des souches et des roches, et ce n'était pas très attrayant. On aurait dit un paysage de Glengarry ou du haut du comté de Pontiac. Le jour arriva où l'*Imperial Oil Company of Canada*, représentée par M. Victor Ross, vint m'acheter soixante acres de terrain qui forme une partie de l'emplacement de la présente raffinerie d'Ioco, à Burrard-Inlet.

M. Cruickshank: Bravo!

M. Murray (Cariboo): L'industrie pétrolière tient de la magie. C'est une excellente chose que nous disposions de ces réserves en Alberta. Il serait bien de les transporter vers le littoral de la Colombie-Britannique, en passant certes par Cariboo, mais étudions attentivement les demandes de ces diverses personnes, au moins avec courtoisie, et ne leur attribuons pas certains motifs simplement parce que des sociétés viennent nous demander de les constituer en corporations.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens à formuler mon opposition à la mesure. J'exposerai tout à l'heure mes raisons d'agir ainsi. Au préalable, je voudrais signaler à la Chambre un point assez intéressant au sujet de ces projets de loi où il est proposé de transporter par pipe-line du gaz ou du pétrole canadien aux États-Unis, pour ensuite le ramener, dans certains cas, au pays. Les sociétés intéressées semblent incapables d'obtenir comme parrain un représentant de la Colombie-Britannique. Le bill à l'étude est présenté par un député ontarien. Pourquoi? Tout simplement parce que les représentants de la Colombie-Britannique savent qu'il serait dangereux, du point de vue politique, de se faire les parrains de projets de loi relatifs à un pipe-line pour le transport du gaz ou du pétrole, en vertu desquels le gaz ou le pétrole serait expédié aux États-Unis, puis sur le littoral du Pacifique, sans suivre un parcours entièrement canadien.

Je m'oppose au bill à l'étude pour deux motifs. D'abord, parce qu'il propose l'aménagement d'un pipe-line au moyen de capitaux particuliers. Nous estimons que les pipe-lines, les chemins de fer et autres entreprises nationales du genre devraient être exploités par l'État. Ce sentiment se retrouve parmi tous les groupes représentés à la Cham-